# ATELIER Référentiel FMTTN : Formation Manuelle Technique Technologique et Numérique

Personnes ressources :

* Jean-Luc ROLAND Inspecteur de l’enseignement – primaire
* Benoit Depuis, Fédération de l’Enseignement Fondamental Catholique (FeDEFoC)

Les Référentiels sont déterminés par le Gouvernement (quoi, quand) et les Programmes par les P.O. (comment). Il y a deux volets distincts dans la Formation : manuelle, technique et technologique ; et le Numérique.

Nous allons nous centrer sur la 1ère partie dont voici les thématiques au long du tronc commun :





## S’ouvrir à une dimension polytechnique, de manière progressive

En FMTT, l’élève est amené à produire des réalisations concrètes mettant en valeur des gestes de la vie quotidienne ou professionnelle. Ces réalisations, sources de motivation et de plaisir d’apprendre, sont autant d’occasions d’observer, d’expérimenter, de découvrir, de questionner, de réfléchir individuellement ou collectivement, de poser des gestes techniques, de développer sa créativité. C’est avant tout la **démarche** plutôt qu’un résultat qui est recherché. Il est important de valoriser les essais, même si ceux-ci n’aboutissent pas à une réalisation concrète qui fonctionne.

La manipulation des outils, des matériaux, des objets techniques et/ou technologiques permet de découvrir leur fonctionnement, afin de les utiliser efficacement de manière **de plus en plus** **autonome** et en prenant conscience des **risques et des dangers** liés à l’environnement de travail.

Par le biais de la FMTT, l’élève développe tout au long du tronc commun un bagage technique nécessaire à tout citoyen dans des situations de la vie quotidienne. Cela l’aide aussi, en fin de tronc commun, à réaliser des choix quant à son orientation scolaire future en connaissance de cause.

## Les visées annuelles sont envisagées selon cinq concepts :

• Autonomie

• Cognition

• Créativité

• Collaboration, souci des autres

• Développent durable

Au fil du référentiel, les savoirs-savoirs-faire et compétences restent les mêmes, mais ce sont les attendus qui évoluent avec l’âge (voir PWPT de la FWB)

Pour les contenus communs aux deux volets (FMTT et Numérique), on peut voir : éviter le gaspillage des consommables et de l’énergie. La notion d’économie circulaire n’apparait pas dans le référentiel = retard.

En Primaire, il est prévu 3h de cours de Sciences + FMTTN. En secondaire, les sciences sont séparées de la FMTTN. Nombre d’heures ?

## Programme de la FeDEFoC

Pour lire le Programme :

Page de gauche : ce sont les Savoirs-Savoirs-Faire et Attendus du référentiel.

Page de Droite, ce sont les balises et sens du Programme avec des exemples de pistes d’activités ou une piste en étapes. Les visées sous-jacentes travaillées (autonomie, cognition, créativité, collaboration-souci des autres. La structuration

AML- Activité de Mise en Lien : Situation mobilisant une compétence, des savoirs, des savoir-faire issus de FMTTN et aussi d’autres disciplines.

L’activité de *mise en lien* est choisie par l’enseignant, celui-ci peut aussi choisir de réaliser autant de ce type d’activités qu’il le souhaite (cette activité n’est d’ailleurs pas spécifique à la FMTTN). Précision : dans toutes les matières, il est demandé aux enseignants de prévoir des *activités élémentaires* et au moins 1 *activité de mise en lien* (ce sont ici 2 statuts d’activités complémentaires, qui existaient déjà dans le réseau libre avant).

Exemple : la réalisation pluridisciplinaire d’une brochette.

* Préparer un plat (sciences, fruits et légumes de saison) – présenter un plat (ECA) – autres disciplines

## Travail interdisciplinaire et collaboratif

* Il s’agit également d’une opportunité pour les enseignants de mener un travail collaboratif entre collègues pour que chacun puisse valoriser ses savoirs et savoir-faire.

## Les collaborations avec les associations ErE

* Les orateurs soulignent le fait que les enseignants sont demandeurs de **« boîtes à outils »** concrètes qui contiendraient une série de pistes pédagogiques possibles et le matériel à disposition/ou à apporter tout en veillant à l’accessibilité des outils (exemple : comment appréhender la terre glaise, la manipuler, etc. & où s’approvisionner en matériaux) ;
  + Ex. Science infuse : l’asbl propose déjà des kits pédagogiques, dont la présentation et quelques contenus peuvent être adaptés ;
  + Ex. proposer des activités en tenant compte des contraintes des enseignants (notamment en termes d’approvisionnement en matières/matériaux nécessaires aux activités ; leur proposer des adresses locales où trouver de la vaisselle, du bois, du textile, etc.) ;
* Les orateurs sollicitent les associations pour **accompagner les enseignants dans ces nouvelles pratiques**, afin de les faire bénéficier de leur expertise (pédagogie, contenus autour des savoir et savoir-faire identifiés dans le référentiel).
* Il est utile que les associations s’approprient les 2 programmes principaux (1 communal/WBE + 1 SEGEC) afin d’**adapter l’offre existante** (ou à créer) en utilisant du vocabulaire repris dans les textes du référentiel et des programmes et en faisant référence aux savoirs et savoir-faire ; en étant attentif aux attendus de l’enseignant
  + vu la nouveauté du référentiel il serait utile et intéressant de mettre en commun des idées d’animation, d’outil, de formations entre associations
  + il est possible d’accéder et de télécharger le programme du SEGEC depuis son site web [Secrétariat général de l’enseignement catholique en communautés française et germanophone de Belgique](https://enseignement.catholique.be/), moyennant la création d’un compte personnel.
* La **formation des enseignants** dans ces matières est aussi une porte d’entrée pour les associations de l’ErE. Question : y a-t-il un appel à projet transitoire pour les aider à acquérir ces savoirs et savoir-faire ?
  + Réponse : pour la partie qui concerne le numérique, oui ; mais pas pour ce qui concerne la partie FMTT. Cependant il existe des ressources, des asbl qui peuvent accompagner les enseignants dans leur formation (exemple : l’asbl Hypothèse à Liège) ;
  + par ailleurs, les activités inscrites maintenant dans le référentiel sont des activités qui se vivent dans des écoles depuis plusieurs années (mais qui n’étaient pas formalisées) ;

## Problèmes d’infrastructures

* Ce qui peut être bloquant, c’est qu’il n’existe pas toujours les **infrastructures adéquates** (par exemple pour le tri des déchets dans l’établissement scolaire), ou que le contenu de l’apprentissage soit balayé par une **pratique contraire au sein de l’école** (les déchets triés sont rassemblés dans une seule poubelle en fin de journée, à la vue de certains élèves).
  + Réponse: c’est une préoccupation qui a aussi été soulevée dans les discussions sur les référentiels, il est prévu de revoir le Décret Manolo [Enseignement.be - Procédures liées au versement de la subvention/dotation Manolo](http://enseignement.be/index.php?page=28586#:~:text=Proc%C3%A9dures%20li%C3%A9es%20au%20versement%20de%20la%20subvention%2Fdotation%20Manolo,la%20Communaut%C3%A9%20fran%C3%A7aise%20%C3%A0%20partir%20de%20l%E2%80%99ann%C3%A9e%202020.) ; il y a aussi une réflexion menée sur le Fonds des bâtiments scolaires [Le Fonds des bâtiments scolaires de l’enseignement officiel subventionné (FBSEOS) - ::: ::: - Direction Générale des Infrastructures - Fédération Wallonie-Bruxelles (cfwb.be)](http://www.infrastructures.cfwb.be/index.php?id=1383), et cela en lien avec les nouveaux référentiels ; une solution serait l’institutionnalisation de cette pratique, c'est-à-dire l’obligation de trier les déchets jusqu’au bout de chaîne (pas uniquement le tri à la source) au sein des établissements scolaires (ce devrait être une demande de la Ministre en charge de l’environnement) ;
  + l’école peut aussi interpeller la commune pour qu’elle modifie ses marchés. On peut voir cela alors comme une opportunité.